

École Élémentaire du Parc de Diane

Parc de Diane

78 350 JOUY-EN-JOSAS

Tél : 01 39 56 52 61

E-mail : 0780529b@ac-versailles.fr

[Site de l'école : parcdediane.ac-versailles.toutemonecole.fr](http://parcdediane.ac-versailles.toutemonecole.fr)

(Vous y trouverez toutes les informations utiles de la vie de l'école)

Compte rendu du conseil d'école du mardi 18 octobre 2022.

Étaient présents :

Mme ANDRE : Directrice – CM1/CM2	Mme SEMIN : UNAAPE
Mme GUERY : CP	Mme VERGER : UNAAPE
Mme REIG : CE2/CM1	
Mme ROUSSEL : CE1/CE2	Mme CAGGIANESE : Elue à la scolarité

Sont excusés : Mme MOYSAN : Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de Vélizy

Mr PETITBON Gilles : Responsable de site Périscolaire

1. ÉLECTIONS

Le 7 octobre, 93 parents sur 150 ont voté, soit un taux de participation de 62 %. Nous les en remercions.

Ont été élus : Mmes Semin, Verger, Ambrosio (parents en CP) et Mr Prestel (Parent en CE1/CE2). La Directrice félicite les élus.

2. RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil d'école vote le règlement intérieur qui sera consultable sur le site de l'école.

La directrice fait un rappel sur les horaires de l'école : les grilles de l'école sont ouvertes à 8h20 le matin, la classe commençant à 8h30 et se terminant à 12h. L'après-midi, les grilles sont ouvertes à 13h50, la classe commençant à 14h et se terminant à 16h30.

Si un élève arrive en retard, il est prié de se représenter aux horaires des récréations (10h10-10h30 et 15h15-15h30)

3. AUTO EVALUATION D'ECOLE

La finalité de l'auto évaluation est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

L'évaluation aide les écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action.

L'équipe enseignante devra donc rendre son auto-évaluation pour le 10 décembre 2022.

A ce sujet, 1 questionnaire anonyme sera envoyé par mail à tous les parents d'élèves. Le retour est attendu pour le 7 novembre. Un autre questionnaire sera proposé aux élèves de CM1 et CM2 de l'école pendant les temps de classes.

4. POINT TRAVAUX / ENTRETIEN DES LOCAUX

Travaux

- Entretien espaces verts, nettoyage sente : peut-on avoir le calendrier d'entretien ? En effet, la cour est bien nettoyée mais la sente ne l'est pas. Elle devient dangereuse avec la pluie, les feuilles. La mairie précise que la sente sera nettoyée le mercredi en même temps que la cour mais pas plus même à l'automne.
- Electricité, horloge : La société est intervenue mercredi 12 octobre. Les soucis d'électricité semblent réglés. En Elémentaire, il manque toujours l'horloge de la cour. Demande formulée il y a quelques mois déjà.
- Chenilles : peut-on avoir le calendrier d'entretien, de surveillance des nids ? Le traitement des pins a commencé dans des sociétés privées dès le 17 octobre avec des produits non toxiques de type « Bacillus thuringiensis. », cela permet d'agir pour éviter les nids 2023. D'autant plus que les pièges sont mal installés.
- Rampe d'escalier dans la cour : Les travaux sont inscrits au budget 2023.

Les représentants de parents d'élèves soulèvent à nouveau le problème de chaleur à l'intérieur de l'école dès que les beaux jours reviennent. La mairie envisage la mise en place d'un ventilateur par classe. La mairie précise qu'il faut étudier complètement le dossier et voir pour refaire l'isolation du bâtiment

Les représentants de parents d'élèves font part de beaucoup de questionnements suite au mail reçu de la mairie avec pour objet : Préparation de la rénovation du groupe scolaire du centre et qui les informe d'une réunion au sujet des travaux des écoles du centre. Ces potentiels travaux obligeront le déplacement des 3 classes de Toutain Maternelle soit environ 90 enfants répartis dans les écoles du Parc de Diane pour une durée d'un an. La mairie annonce qu'une réunion est prévue avec les directeurs d'école concernés le 7 novembre 2022 et qu'une réunion est prévue avec les représentants de parents d'élèves le 1^{er} décembre 2022. Cette possibilité de délocalisation a été validée par l'Inspection Académique. L'UNAAPE doit soumettre la liste des questions à Mme André pour la réunion du 07 novembre.

Entretien et utilisation des locaux

Un courrier envoyé le 29/09/2022 par Mme le Maire nous informe des restrictions d'utilisation des locaux et d'entretien.

A savoir : les salles de classes « vides » ne devront plus être utilisées et seront donc fermées aux activités.

A titre expérimental, le protocole ménage sera allégé et par conséquent les tâches suivantes seront effectuées à des rythmes différents : bureau de direction, salle des maîtres, salle rased, salle musique, les 2 salles d'arts plastiques ne seront nettoyées que les mercredis travaillés et les petites vacances. Un nettoyage du sol sera réalisé non systématiquement mais avec un balayage obligatoire sur tous les jours sauf par mauvais temps.

L'équipe éducative regrette fortement que cette décision soit prise de manière unilatérale, sans aucune consultation ni temps de réflexion. Le quotidien de nos élèves mérite mieux ; le respect et la considération des enseignantes n'en ressort pas grandi.

De plus, le terme « à titre expérimental » ne reflète pas la réalité puisque depuis 2 ans déjà le protocole de ménage fonctionne de la façon indiquée ci-dessus. Et le couloir n'est pas lavé 1 fois par semaine. Pourtant c'est un lieu de passage fréquent dans l'école.

Par ailleurs, les 2 salles de classes « vides » sont au cœur de la qualité pédagogique proposée par les enseignantes. Ces 2 salles offrent aux élèves un espace de liberté et de travail impossible à reproduire quand nous avons un double niveau. Ces 2 salles permettent une réelle différenciation d'apprentissage entre 2 niveaux de classe. Elles permettent de mener différents types d'activités de manière simultanée, indispensable en double niveau. Ces 2 salles offrent aux élèves de réels espaces de jeux et de lecture. Ces deux salles proposent aux élèves une autonomie unique dans le cadre des apprentissages.

Si les raisons invoquées par Mme le Maire sont réelles, si la fatigue et la fragilité des agents de ménage est un fait que nous constatons au quotidien, ce n'est en aucun cas ni aux élèves, ni à leur qualité d'apprentissage d'en souffrir.

La mairie s'excuse auprès de l'équipe enseignante de cette information très directe. Une réunion est prévue avec la Directrice pour revoir le planning du ménage et l'utilisation des locaux. La mairie n'avait pas conscience de l'organisation mise en place au sein de l'école notamment avec des classes double niveaux et va faire le nécessaire afin de prendre en compte.

5. BILAN de L'EXERCICE INCENDIE

Il a eu lieu le vendredi 7 octobre 2022. Les 4 classes ont évacué le bâtiment en 2min10. L'exercice s'est déroulé sans aucun problème.

6. RESTAURATION SCOLAIRE – ÉTUDE SURVEILLÉE – GARDERIE – ANIM +

La restauration est assurée par Yvelines Restauration.

L'encadrement du temps du repas est assuré par quatre animateurs. Le projet pédagogique de ce temps méridien est en libre consultation à l'école pour ceux qui le souhaitent.

Les enseignantes ne sont pas impliquées dans ce service mais restent en relation avec les animateurs, une collaboration qui s'avère bénéfique et très fructueuse.

La directrice rappelle les normes choisies par Mme le Maire : 1 animateur pour 35 élèves.

Après 16h30, les élèves rentrent chez eux ou participent à l'étude ou Anim +. Après 18h, les élèves rentrent chez eux ou vont à la garderie qui a lieu jusque 19h. La mairie avait annoncé aux familles concernées de la suppression de la garderie du matin à partir de janvier, la mairie accepte de prolonger la garderie du matin jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'étude surveillée est faite par 3 enseignants. **Ce n'est pas une heure de soutien scolaire ni d'étude dirigée.** Les élèves devraient avoir terminé leur travail à la fin de l'étude, sous réserve qu'ils soient suffisamment volontaires pour le faire.

7. INTERVENANTS EXTÉRIEURS

* **Intervenants sportifs** : la Mairie rémunère 2 éducateurs sportifs, Thomas ROSIGNOL et Florian JOLY, pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 les vendredis après-midi toute l'année. La classe de CP bénéficiera de l'intervenant au second semestre et ce dernier se délacera à l'école. Pour le 1^{er} semestre, les CP peuvent bénéficier du transport en car des autres classes et utiliser le gymnase (sans intervenant). Le transport en car est bien maintenu malgré le contexte de pénurie de carburant.

* L'équipe enseignante remercie la mairie pour la mise en place du Savoir Rouler pour les CM1 et CM2. Une activité

8. PROJET DE CLASSE D'ENVIRONNEMENT

Avec la crise sanitaire, partir en classe découverte fut compliqué. L'an dernier, la mairie avait accepté de contribuer financièrement au départ de 2 classes (de manière exceptionnelle car la règle est 1 classe par école et par an) mais trop de parents n'ont pas souhaité adhérer au projet. La participation de la mairie se fait par rapport au quotient familial.

Cette année, Mme André a proposé un projet « classe grand nord » aux parents de CM1/CM2 : une durée de 8 jours, départ et retour en train, hébergement à Laffrey en Isère dans une maison familiale agréée Jeunesse et sports, agréée Education Nationale, activités de raquettes, ski de fond et chiens de traîneau, visite d'un musée et d'une bergerie. Le coût par élève est de 750 euros. Sur 22 familles, 3 n'ont pas souhaité adhérer au projet et 4 familles n'ont pas répondu. Ce projet n'est donc pas viable. L'Inspection Académique refuse le départ en classe découverte si trop d'élèves n'y participent pas. Pour cette année il n'y aura donc pas de classe découverte car il faut présenter un dossier à l'Inspection Académique à minima 8 à 10 semaines avant. Cette nouvelle année sans classe va surement faire supprimer au budget de la mairie leur participation à de nouvelles classes découvertes. Les enseignants afin de monter un projet effectuent des recherches sur leur temps personnel, et lors des classes découvertes ne sont rémunérés que sur les heures classiques.

9. BILAN FINANCIER COOPERATIVE

Le bilan financier de l'an passé, clos au 31 août, a été vérifié par l'équipe enseignante et les représentants de parents d'élèves. Pour cette année scolaire 2022-2023, nous démarrons avec 2515.15 euros de dons des parents et il restait 335,26 euros de l'an dernier. (Pour information, il est possible de déduire des impôts à partir de 300€ pour les dons aux coopératives).

Une coopérative sert au financement de projets tels que les sorties (un bus coûte entre 300 et 500 euros pour une demi-journée), l'achat de matériel d'arts plastiques de sciences, l'achat de livres de bibliothèque, etc....

10. ACTIVITES ET SORTIES DES DIFFERENTES CLASSES

* **Anglais** : L'enseignement de l'anglais est assuré dans toutes les classes par les enseignantes des classes. De plus en CM1/CM2 : Mme LEMAITRE Christine (Enseignante de maternelle) assure l'enseignement de l'Anglais et Mme ANDRE intervient en MS/GS pendant ce temps pour la motricité. Mme LEMAITRE interviendra en anglais en CP pendant les période 2 et 4 et Mme Guéry interviendra alors en MS/GS.

* **Festival du livre** : L'événement se déroulera la semaine du 14 novembre. 20% de cette vente est reversé aux bibliothèques des écoles en livres. Des moments de vente seront organisés par les représentants de parents d'élèves le vendredi 18 novembre de 16h30 à 18h30 et le samedi 19 novembre de 10h à 12h. Les enfants durant la semaine pourront se rendre pour feuilleter les livres. Les représentants des parents d'élèves acceptent volontiers l'aide des parents dans cette organisation (préparation des livres, étiquetages, aide sur les créneaux de ventes)

* **Photos individuelles / Frat**ries : elles seront faites le 10 novembre 2022.

* Différentes sorties sont organisées dans les 4 classes.

* **Le permis piéton** sera reconduit cette année pour les CE2.

* **Le permis internet** en collaboration avec la police nationale est reconduit cette année pour les CM2.

* **Intervention Croix Rouge** pour les CM2 sur les gestes de premiers secours.

* **Vêtements oubliés** : Beaucoup de vêtements traînent encore dans l'école, même après plusieurs rappels oraux auprès des élèves. Les enseignantes déplorent cela et ne sont en rien responsables des pertes d'habits.

* Le P'tit déj' ludique Maternelle et Élémentaire a eu lieu le samedi 1^{er} octobre (Collaboration active entre les écoles et les représentants de l'Unaape. Autour d'une buvette petit-déjeuner, ont été proposés des stands de jeux encadrés par les parents, en accès libre. Les bénéfiques de la buvette ont permis aux écoles de récolter 172 euros chacune. Un Grand merci à tous les parents qui se sont investis pour cette manifestation.

11. ACTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

La vente de calendriers de l'Avent

Rangement de la bibliothèque

Organisation du Festival du Livre

Plusieurs visites prévues mais en attente de retour : Caserne de pompiers, Usine Poilane de Bièvres, visite de l'Élysée.

Les opérations de financement de l'UNAAPE sont indépendantes de la coopérative scolaire, sauf si l'école demande de l'aide comme pour le petit dej'. Les bénéfices servent à organiser des actions à destination des enfants et/ou parents.

Le conseil d'école du 2^{ème} trimestre se tiendra le mardi 14 mars 2023 à 18h30.

Mme ANDRE

Mme SEMIN